

## **Modèle de délibération du conseil municipal sur le principe et les modalités de la consultation**

Sur proposition de monsieur (ou madame) le maire,

Variante :

Suite à la demande écrite :

- du tiers des membres du conseil (commune de moins de 3 500 habitants) ;

- de la moitié des membres du conseil (commune de 3 500 habitants et plus).

Le conseil municipal est appelé, en application des articles L. 2142-1 à L. 2142-8 du Code général des collectivités territoriales, à décider la consultation des électeurs sur ... (décrire le projet).

Conformément à la loi, il est expressément précisé que cette consultation n'est qu'une demande d'avis.

Les électeurs répondront par « oui » ou par « non » à la question : « Êtes-vous favorable à ... » (rappeler le projet).

Un dossier d'information sera mis à la disposition du public en mairie du ... au ... (15 jours au moins avant la date du scrutin).

Le dossier comprendra la présente délibération et les observations éventuelles des conseillers municipaux (éléments obligatoires) ainsi qu'une notice explicative sur le projet, une esquisse d'aménagement, une estimation financière et un échéancier de réalisation (éléments facultatifs qui peuvent être plus ou moins détaillés).

Le conseil municipal délibérera sur le résultat de la consultation.

Le conseil municipal

Par ... voix pour, ... voix contre, ... abstentions

Décide la consultation des électeurs sur le projet de ... (rappeler le projet) et selon les modalités ci-dessus exposées.

Dit que les dépenses résultant de l'organisation de la consultation seront imputées sur les crédits ouverts à la section de fonctionnement du budget de la commune.

Charge monsieur (ou madame) le maire de procéder à la convocation des électeurs.

Fait à ..., le ... (date du conseil)

Le maire

Certifié exécutoire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture le ...,  
de la publication le ...

Fait à ..., le ...

Le maire

